juin 2022

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

DÈS LA RENTRÉE 2022, + 1H30 DE MATHÉMATIQUES DANS LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS DE PREMIÈRE GÉNÉRALE

2h d'enseignement scientifique + **1h30** de mathématiques = **3h30**/semaine d'enseignement scientifique et mathématique



- Un **enseignement facultatif** pour l'année 2022-2023 à destination des élèves qui n'ont pas choisi la spécialité mathématiques.
- Des mathématiques utiles pour la **vie sociale et professionnelle** (statistiques, probabilités, traitement de données, etc.)
- Une évaluation dans le cadre du **contrôle continu** pour le baccalauréat sans modification du coefficient de l'enseignement scientifique (coef. 3 en 1re)
- La possibilité de poursuivre en terminale avec l'**option mathématiques complémentaires.**

education.gouv.fr/reussir-au-lycee